

La séparation disciplinaire dans les programmes de SES : un enjeu pour les sciences sociales

La perception du combat pour l'APSES, l'AFEP et PEPS-Economie

Comment enseigner les sciences sociales ? Cette question n'intéresse pas que les enseignants en quête d'une pédagogie efficace pour transmettre les savoirs, elle attire l'attention également des parents et de divers acteurs de la société civile qui attendent de l'école qu'elle garantisse la scientificité des énoncés relatifs à l'analyse de notre société. Les controverses autour de la réforme des programmes de Sciences économiques et sociales (SES) de 2010 ne renvoient alors pas qu'à des enjeux pédagogiques, elles invitent à engager une réflexion épistémologique sur les sciences sociales en général, et la légitimité - ou non - de les penser de manière imbriquée, c'est-à-dire d'adhérer – ou non – à une approche intégrative des sciences sociales.

Ce mémoire de fin de Master 2¹ intitulé « La séparation disciplinaire dans les programmes de SES : un enjeu pour les sciences sociales. La perception du combat pour l'APSES, l'AFEP et PEPS-Economie » rend compte des controverses autour de cette réforme en avançant l'idée que l'enseignement des SES constitue un enjeu pour les sciences sociales en général, puisqu'elle est directement liée aux rapports de force existant dans le supérieur.

Les nouveaux programmes partent du postulat de frontières disciplinaires bien établies. Le préambule de ces programmes indique que « *la science économique, la sociologie et la science politique ont des modes d'approche distincts du monde social. [...]L'approche disciplinaire a le mérite de former les élèves à une posture parcimonieuse : il n'est pas possible d'embrasser d'emblée la réalité sociale dans sa totalité. On ne peut conduire des investigations scientifiques qu'en se limitant à un certain point de vue* ».

Lorsque l'Association des professeurs de Sciences économiques et sociales (APSES) s'oppose aux derniers programmes en invoquant le fait qu'ils seraient contraires à « l'esprit » de la discipline, qu'entend-elle par là ? Derrière ses arguments consistant à défendre une pédagogie active appuyée sur diverses sciences sociales pour former à l'esprit critique du citoyen se trouve en effet une posture épistémologique ancienne et distincte de celle inspirant les nouveaux programmes. Une posture que l'association ne met pourtant pas en avant explicitement – et cette enquête tente d'en révéler les conséquences directes – mais qui reste proche de celle défendue par l'Association française d'économie politique (AFEP) et par le collectif d'étudiants PEPS-Economie, qui appellent de leurs vœux un enseignement de l'économie à la fois plus pluraliste et mieux intégré dans la grande famille des sciences sociales.

La première partie de ce document est consacrée aux questions méthodologiques et présente le déroulement de l'enquête qualitative, menée en 2013 au travers de 14 entretiens semi-directifs et de diverses lectures.

La seconde partie présente la manière dont les acteurs investis dans les luttes contre les nouveaux programmes perçoivent la situation actuelle des SES au lycée. Pour les membres de l'APSES, de l'AFEP et de PEPS-Economie interrogés, quelles sont les implications de cette évolution vers la séparation disciplinaire dans les programmes ? Cette partie distingue les enjeux que les acteurs perçoivent et décrivent comme tels, mais aussi ceux plus latents, qui ne font pas forcément l'objet de leurs propos principaux mais qui ont pourtant eu un impact considérable sur les nouveaux programmes. Elle met en évidence le fait que l'APSES s'appuie avant tout sur des arguments pédagogiques. Volontairement, l'APSES se déclare en rupture avec le projet d'unité des sciences sociales car stratégiquement, déconnecter son projet « civique » (former des citoyens) et pédagogique de son socle épistémologique permet aujourd'hui à l'APSES de rejeter les attaques à l'encontre de l'approche « par objet » en la défendant au nom de son efficacité pédagogique. Mais cette approche se trouve difficilement défendable si elle n'est pas reliée à son socle épistémologique, dans un contexte où on l'accuse de ne pas être

¹ Le master APIESS de Lille 1 : « Action Publique, Institutions et Economie Sociale et Solidaire »

scientifique. La position de l'APSES perd alors - en apparence - de sa pertinence : elle semble moins cohérente aux yeux des groupes d'experts en charge des réformes des programmes et spectateurs d'un combat mené sur deux terrains différents : le terrain pédagogique et « civique » (pour l'APSES), et le terrain épistémologique (pour les défenseurs de l'approche disciplinaire). Il en résulte un rapport de force déséquilibré, davantage causé par des malentendus et confusions que par une réelle invalidité scientifique de l'approche intégrative des sciences sociales. En effet, les défenseurs de cette dernière ont, eux aussi, des critères de validité scientifique à faire valoir dans le champ scientifique. Quels effets ce refus de contre-attaquer sur le terrain de l'épistémologie peut-il avoir ? Il apparaît lors des entretiens que ce sont surtout les membres de l'AFEP interrogés qui semblent se battre sur le plan épistémologique pour défendre l'interdisciplinarité, quand PEPS-Economie et l'APSES défendent surtout le pluralisme dans l'enseignement, la pluridisciplinarité et l'idée de « croiser les regards » sur « des objets ». La manière dont les acteurs abordent la situation et en conçoivent les enjeux constitue ainsi inévitablement le support de stratégies plus ou moins bien définies – et diverses - pour justifier le rejet de la séparation disciplinaire dans les nouveaux programmes. Cette enquête révèle alors les conséquences involontaires des différences d'interprétation et d'analyse de la situation faite par les membres des trois associations étudiées. Ce travail permet donc de révéler des enjeux dont chacun peine individuellement à saisir la portée, dans un contexte où la confusion entre le politique (sous la forme d'un argument « civique »), l'épistémologique et le partisan complexifient les modalités de défense d'une telle posture, et limitent les marges de manœuvre de l'APSES. L'ambiguïté du terme « politique » souvent invoqué par les acteurs rend difficile la légitimation scientifique du projet, puisqu'il peut être interprété – à tort – comme un renoncement à la neutralité axiologique quand il s'agit plutôt de renforcer les exigences méthodologiques en tenant compte de la frontière poreuse entre le scientifique et le monde des valeurs.

La troisième partie du document étudie enfin plus particulièrement les modalités de légitimation de la position de l'APSES qui sollicite depuis toujours les universitaires pour soutenir sa cause. La manière dont la continuité entre le secondaire et le supérieur est envisagée par les acteurs impacte les rapports de force. Le rapport de l'APSES aux universitaires est ambigu et multiforme, ce qui fragilise ses tentatives de légitimation sur le plan scientifique. Si l'APSES entretient des liens avec PEPS-Economie et l'AFEP, elle ne semble pas tenter de renouer pour le moment avec l'idée d'unité des sciences sociales que portait le « projet fondateur » des SES. L'APSES, devenue orpheline de son socle épistémologique, se voit alors confrontée à de multiples contradictions dans ses relations avec l'université : elle oscille entre relations hiérarchiques et coopératives, mais aussi entre autonomie pédagogique et dépendance scientifique, là où auparavant le « projet fondateur » des SES lui assurait une forme d'autonomie à ces deux niveaux. Le caractère encore relativement distant des relations de l'APSES à ces associations universitaires au moment de l'enquête (2013) entrave la visibilité des enjeux épistémologiques et des enjeux de pouvoir véhiculés par la réforme des programmes de SES. En dépit des points communs et de l'entraide indéniables entre les trois associations, aucune position commune n'est actuellement en construction. L'APSES reste en réalité réactive plutôt que proactive s'agissant de ses relations avec les universitaires. L'importance stratégique des liens entre les trois associations n'est pas évidente aux yeux de tous. L'APSES continue d'insister sur sa spécificité pédagogique – et donc sur une forme d'autonomie – par rapport au champ universitaire, mais son autonomie pédagogique se gagne au prix de sa dépendance sur le plan de la légitimité scientifique. Toutefois, le fait que ses relations avec l'AFEP soient moins hiérarchiques et davantage coopératives tend à redessiner la forme de ses relations à l'université.

L'intérêt porté aux attaques épistémologiques vise ainsi bien à montrer en quoi la menace pesant sur la légitimité scientifique des SES est d'une ampleur plus insidieuse que celle qui pèse sur sa légitimité « éthique » : cette menace épistémologique est moins visible et contient des enjeux plus latents que ne le sont les enjeux politiques, « civiques », qui dépassent largement le champ du secondaire. C'est bien pour cela que l'APSES, l'AFEP et PEPS-Economie semblent avoir des raisons objectives de mener un combat commun. L'entrée épistémologique devient pertinente dans ce contexte, dans la perspective de l'associer à la défense de la tradition pédagogique des SES et du pluralisme en sciences sociales.